

APPEL À PROJETS REGIONAL



2026/2027

Développer l'accueil des personnes en situation de handicap
en Bourgogne- Franche-Comté

APPEL À PROJETS RÉGIONAL 2026-2027

Développer l'accueil des personnes en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre de son Projet Associatif et Territorial 2025-2028 et de son projet ANS 2026, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon lance un appel à projets visant à accompagner les clubs souhaitant développer une offre de pratique à destination des personnes en situation de handicap.

Cet appel à projets a pour objectif de favoriser la création de partenariats durables entre les clubs et les structures spécialisées (IME, ESAT, SESSAD, MAS, FAM, foyers de vie...) afin de développer une pratique régulière, encadrée et inclusive.

Afin d'accompagner les clubs dans cette démarche, la Ligue met à disposition un annuaire régional des structures spécialisées permettant d'identifier des partenaires de proximité.

Nombre de projets soutenus

La Ligue accompagnera 3 à 4 projets pilotes sur la saison sportive 2026-2027.

Accompagnement proposé

Les clubs retenus bénéficieront :

- d'un accompagnement technique et méthodologique de la Ligue pour développer leur projet;
- d'un appui à la mise en relation avec les structures spécialisées via l'annuaire réalisé par la ligue régionale ;
- la prise en charge de la formation **BF2 module Paratriathlon** pour les éducateurs des clubs engagés dans le développement du paratriathlon ;
- la prise en charge de formations **Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)** à destination des éducateurs, bénévoles, aidants et intervenants ;
- d'une aide financière de 1 000 €.

Modalités de financement

L'aide financière sera versée en deux temps :

- 500 € après validation du projet et signature de la convention avec la structure partenaire ;
- 500 € après transmission du bilan final et vérification des engagements.

APPEL À PROJETS RÉGIONAL 2026-2027

Engagements attendus des clubs

Les clubs retenus s'engagent à :

- ✓ signer une convention avec une structure spécialisée ;
- ✓ mettre en place un programme d'accueil sur la saison 2026-2027 (créneaux réguliers, inclusifs ou animations ponctuelles inscrites dans un programme annuel)
- ✓ favoriser la création de 4 nouvelles licences annuelles paratriathlon minimum, avec un objectif cible de 6 licences lorsque le contexte local le permet ;
- ✓ déclarer, lorsque cela est pertinent, les animations sur Espace Tri afin de délivrer des licences expérience loisir gratuites pour participer à ces évènements.
- ✓ valoriser les actions menées via les réseaux sociaux, le site internet du club, la presse locale ou tout autre support de communication, en mentionnant l'accompagnement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon.

Modalités de candidature

Les clubs souhaitant candidater devront transmettre par retour de mail avant le 10 octobre 2026 (emmanuel.duthoit@lbfctriathlon.fr) les éléments suivants :

- une fiche projet simplifiée
- l'identification de la structure partenaire
- la convention signée ou un projet de convention

Sélection des projets

Les projets seront sélectionnés au regard :

- de la qualité du partenariat envisagé
- du caractère structurant et durable du projet
- du nombre de bénéficiaires potentiels

Calendrier

- Fin juin 2026 : lancement de l'appel à projets
- 10 octobre 2026 : clôture des candidatures
- Octobre 2026 : instruction et sélection des projets

Entre novembre et décembre 2026 : notification des clubs retenus et versement du premier acompte.

Avant le 1er juin 2027 : transmission du bilan des actions réalisées afin d'activer le versement du solde de l'aide.

Pour toute question ou accompagnement dans la construction de votre projet, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon se tient à votre disposition.

Ensemble, développons une pratique du triathlon toujours plus inclusive et accessible à tous.